



Observatoire d'économie spatiale - Impacts COVID-19 **Synthèse n°10 – 15 juin 2020**

EVOLUTION DE LA SITUATION : A l'heure des premiers bilans, les entreprises constatent une baisse de leur chiffre d'affaires d'environ 30% sur le premier semestre

Evolution de la situation à l'international

Aux USA, le Congrès propose de prolonger les avantages fiscaux accordés aux lanceurs américains et le Département du Commerce promulgue sa nouvelle réglementation en matière de licences commerciales de télédétection spatiale afin de faciliter le développement du secteur privé américain.

En Allemagne, un plan de relance économique d'un montant global de 130 Md€, dépassant largement le spatial, a été adopté le 4 juin 2020. Ce plan comporte des mesures conjoncturelles ainsi que des mesures à plus long terme.

En Chine, les autorités ont souligné la poursuite de l'activité spatiale institutionnelle et les lancements ont pu reprendre assez rapidement à un rythme soutenu.

En Inde, la situation économique a contraint les autorités à lever l'essentiel des mesures malgré un pic épidémique prévu en août.

En Russie, le taux de chômage a augmenté de 30% depuis le début de la pandémie. Un plan de relance économique de 63 Md€ qui s'étendra jusqu'en 2021 devrait être présenté en juillet.

En France, la période du 3 au 12 juin a permis aux entreprises d'établir un premier bilan des impacts de la crise. Les estimations font apparaître une baisse du chiffre d'affaires d'environ 30% par rapport à celui constaté pendant la même période l'année dernière.

Les Maîtres d'œuvre industriels indiquent que les personnels sont revenus à 50% sur les différents sites et que leurs fournisseurs ont tous repris leurs activités. Ils attendent l'annonce de la fin des mesures de distanciation sociale pour retrouver un niveau d'activité nominal.

Le point hebdomadaire réalisé avec l'ESA confirme que les entreprises qui l'ont demandé ont toutes bénéficié de mesures de soutien (aménagement des plans de paiement, mise en place d'avances, etc.).

Sur la base de lancement au Centre Spatial Guyanais, les équipes sont à pied d'œuvre pour le lancement Vega VV16 du 18 juin.

Les travaux de l'observatoire d'économie spatiale permettent de tirer les premiers bilans :

- Concernant les mesures contractuelles mises en œuvre par le CNES :

Le CNES a reçu pendant la phase de confinement une quarantaine de demandes de ses fournisseurs qui se répartissent en trois catégories :

- Prolongation de délais d'exécution des marchés et réaménagement des échéanciers de paiement invoquant la force majeure, justifiées par les mesures de confinement et de protection des salariés.
- Suspension de marchés du fait de l'impossibilité d'accéder aux sites du CNES (par exemple chantier ELA4 pour Ariane 6).
- Aménagements contractuels suite à des annonces de mise en chômage technique de sociétés.

Une trentaine d'adaptations contractuelles ont d'ores et déjà été réalisées, la dizaine restante étant actuellement en phase de finalisation. Elles consistent principalement en une révision des plans de paiement, l'introduction d'acomptes/avances à notification et le report d'échéances sans pénalités. Elles concernent quatorze PME, sept ETI, ainsi que six grands groupes.

➤ Concernant l'impact en termes de pertes financières pour l'industrie spatiale :

L'arrêt puis la reprise en capacité réduite des chaînes de production, les mesures de chômage partiel, les surcoûts d'acquisition des matériels de protection et de réaménagement des postes de travail, ainsi que les reports et/ou annulations de commandes devraient se traduire par une augmentation des dépenses et par une baisse du chiffre d'affaires 2020, et sans doute de celui de l'année 2021. Bien que ces chiffres soient préliminaires et méritent d'être affinés, sur la base des chiffres d'affaires constatés fin mai, les projections réalisées par les acteurs majeurs de la filière indiquent des baisses potentielles pour 2020 de l'ordre de 25 à 30%.

Dans ce contexte, les capacités financières d'investissement des entreprises devraient être réduites. Certaines d'entre elles annoncent déjà qu'elles n'auront plus de capacité d'autofinancement R&D et innovation pour soutenir de nouvelles actions en 2021, voire en 2022.